

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 04067 Numéro SIREN : 488 077 165 Nom ou dénomination : PARTS HOLDING EUROPE
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 13505

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Parts Holding Europe

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES

Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Parts Holding Europe

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Parts Holding Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Parts Holding Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Benoît Pimont

Benoît Pimont

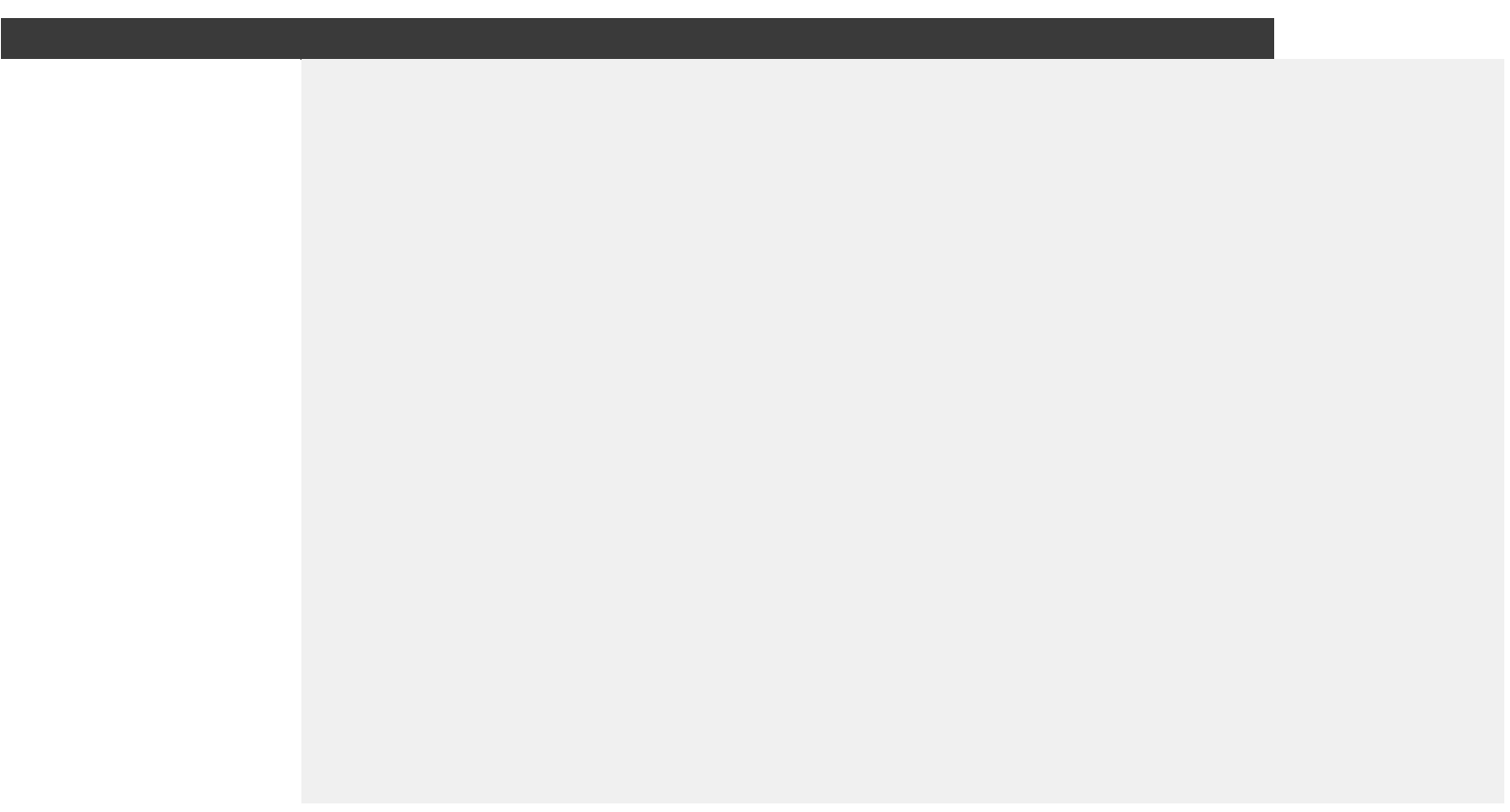
Henri-Pierre Navas

PARTS HOLDING EUROPE

22 Avenue Aristide Briand

94110 ARCUEIL

Comptes au 31/12/2021



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions et dépréciations	15
Créances et dettes	16
Produits à recevoir	17
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	19
Composition du capital social	20
Variation des capitaux propres	21
Charges et produits exceptionnels	22
Effectif moyen	23
Filiales et participations	24

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	178 296	139 108	39 188	1 467
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	297 996		297 996	64 144
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	132 330 349		132 330 349	132 330 349
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	151 239		151 239	151 239
Autres immobilisations financières	503 285		503 285	503 285
ACTIF IMMOBILISE	133 461 165	139 108	133 322 057	133 050 484
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 916 966		6 916 966	5 770 131
Autres créances	37 583 005		37 583 005	64 417 578
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	267		267	486 615
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	736 858		736 858	386 939
ACTIF CIRCULANT	45 237 095		45 237 095	71 061 262
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	178 698 260	139 108	178 559 152	204 111 746

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 68 263 141)	68 263 141	68 263 141
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	9 805 701	9 805 701
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	18 954 310	94 906 509
Report à nouveau	4 799 570	-13 065 925
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	51 122 600	17 865 495
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	13 798 272	13 798 272
CAPITAUX PROPRES	166 743 593	191 573 193
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 543 343	5 038 464
Dettes fiscales et sociales	5 017 376	5 075 075
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 254 840	2 425 014
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	11 815 559	12 538 552
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	178 559 152	204 111 746

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	18 047 265	811 708	18 858 973	16 194 725
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 047 265	811 708	18 858 973	16 194 725
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			53 390	52 377
Autres produits			19	4
PRODUITS D'EXPLOITATION			18 912 383	16 247 107
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			18 114 353	11 719 499
Impôts, taxes et versements assimilés			188 321	166 315
Salaires et traitements			7 083 833	6 048 676
Charges sociales			2 844 133	2 601 338
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 769	1 467
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			3	4
CHARGES D'EXPLOITATION			28 242 412	20 537 299
RESULTAT D'EXPLOITATION			-9 330 030	-4 290 192
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			30 088 376	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			267	
Autres intérêts et produits assimilés			990 346	743 226
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			75	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			31 079 064	743 226
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change			5 935	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 935	
RESULTAT FINANCIER			31 073 129	743 226
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			21 743 100	-3 546 966

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		525
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		525
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	271	302
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	271	302
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-271	223
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-29 379 771	-21 412 238
TOTAL DES PRODUITS	49 991 446	16 990 858
TOTAL DES CHARGES	-1 131 153	-874 637
BENEFICE OU PERTE	51 122 600	17 865 495

Annexes

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cette année, la société a continué son soutien aux différentes activités du Groupe dans un contexte de croissance générale tant en France qu'à l'international. Ceci se reflète dans l'évolution de ses revenus.

Par ailleurs, PHE a essayé de s'introduire en Bourse, sur la place de Paris, en juin. Les conditions de marché et notamment le grand nombre concomitant d'introductions entre mars et juillet 2021 n'ont pas permis que cette opération se réalise.

Enfin, PHE a distribué un dividende d'un montant de 75.952.200 € et a reçu un dividende de Parts Europe d'un montant de 30.088.376 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Les comptes annuels de la société Parts Holding Europe ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement n°2018-1 du 20 avril 2018 et suivants en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la direction de la société.

Les titres en portefeuille détenus par Parts Holding Europe sont à 100% des titres Parts Europe (ex Autodis) dont la valeur brute s'élève à 132 330 349 €.

CREANCES

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances d'un montant de 37.6 M€ se décomposent essentiellement de la façon suivante :

Compte courant groupe et associés 29.4 M€ et d'une créance sur l'Etat pour 8.2 M€.

DISPONIBILITES

Les disponibilités sont constituées d'intérêts de cashpool à recevoir pour 267 €.

CAPITAUX PROPRES

Le bénéfice de l'exercice précédent 17 865 495 € a été affecté au compte report à nouveau.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

Aucune provision n'a été constituée en 2021.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les amortissements dérogatoires sont constitués des frais d'acquisition de titres Parts Europe amortis sur 5 ans. Nous sommes arrivés au terme de ces 5 années en 2011.

INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les engagements au titre des retraites et indemnités assimilées ne sont pas comptabilisés. La convention collective applicable à la société Parts Holding Europe prévoit le paiement d'une indemnité au moment du départ en retraite. Le montant de l'engagement qui serait à la charge de la société Parts Holding Europe est mentionné sous la rubrique consacrée aux engagements hors bilan.

Le calcul de l'engagement repose sur une estimation individuelle des indemnités à payer au moment du départ en retraite, les engagements sont évalués par un actuair indépendant sur la base d'un calcul intégrant les paramètres qui suivent :

- âge moyen
- âge probable de départ en retraite

	Cadres	Non cadres
départs à compter de 2021		
si nés avant le 1er janv 1970	64 ans	62 ans
si nés après le 1er janv 1970	65 ans	63 ans

- taux d'actualisation 0.60 %
- taux d'augmentation des salaires : ouvriers 2 %, cadres 3 %
- sexe

- ancienneté
- espérance de vie
- rémunération actuelle et profil de carrière pour chacun des salariés concernés
- taux de charges sociales : cadres 44,2 %, techniciens 39,6% et ouvriers 30,03 %

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises de première catégorie à long terme.

REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction et de surveillance n'est pas indiquée car cela reviendrait à divulguer une rémunération individuelle.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Indemnités de départ à la retraite :

Le montant s'élève à 1 216 833 € au 31/12/2021.

- Engagements hors bilan - contrat de financement Groupe :
 - Nantissement du compte courant entre Parts Holding Europe et Parts Europe,
 - Nantissement de solde du compte bancaire,
 - Nantissement de compte-titres : Parts Europe.

INTEGRATION FISCALE

Suite au rachat de la société Parts Europe par la société Parts Holding Europe, le groupe d'intégration fiscale existant entre Parts Europe et ses filiales a été cassé. La société a opté pour la répartition de la base élargie, à compter du 1^{er} janvier 2007, le déficit imposable du groupe d'intégration fiscale Parts Europe est consommé à concurrence des résultats bénéficiaires des filiales présentes dans le groupe avant le rachat. Parallèlement, un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé par la société Parts Holding Europe et ses filiales.

Parts Holding Europe et la majorité de ses filiales ont conclu depuis l'exercice 2007 un accord d'intégration fiscale. Des conventions ont été établies afin de régir les modalités de répartition des charges d'impôt sur les sociétés entre les différents membres de l'accord. Ces conventions prévoient que la contribution de chaque filiale au paiement de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe doit être calculée comme si chaque filiale était imposée séparément.

Le produit est représenté par :

AUTODISTRIBUTION	11 045 288
FIA	812 531
GADEST	413 224
TS OCCITANS	45870
ADBN	138 923
SOGO	71 100
AD GRAND OUEST	2 012 691
PFTech Nat PTNM	700 406
ACR	3 051 864
ETS REMBAUD	592 782
AD GOBILLOT RHONE	68 841
CORA	4 005 523
FRA SARL	42 857
LOGISTEO	86 100
LOIRE PARE BRISE	-91 000
BUSNENGO	17 405
GLASS AUTO	103 545
COGEMAD	151 098
COFIRHAD	4 397 532
GIBELIN	34 305
TCS	41 382
TRO ATLANTIQUE	86 000
AUTO CONTRÔLE	6 518
MONDIAL PARE BRISE	1 132 239
DOYEN France	202 000
ARIANE	424 123
Total	29 593 147
Parts Holding Europe Mère	0
Charges d'IS Groupe d'intégration fiscale	0
Economie nette d'impôt	29 593 147

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'actionnaire majoritaire du Groupe, Bain Capital, a signé un accord de cession de sa participation dans le groupe PHE avec D'Ieteren Group le 14 mars 2022.

D'Ieteren Group est une société d'investissement cotée en bourse à Euronext Bruxelles et contrôlée par une famille.

Ce projet de cession du Groupe PHE à D'Ieteren Group est soumis à l'autorisation préalable des autorités de contrôle des concentrations compétentes.

ENTREPRISES LIEES

Relation avec l'actionnaire

L'actionnaire unique de la société Parts Holding Europe SAS est Dakar Acquisition SA, filiale de Bain Capital. En 2020 et 2021, le Groupe a payé des management fees de respectivement 1,3 M€ et 1.3 M€ à Dakar Acquisition SA.

Relation avec les managers de Parts Holding Europe

Lors de l'acquisition de Parts Holding Europe par Bain Capital, un accord a été conclu entre les nouveaux principaux actionnaires majoritaires du Groupe (Bain Capital) et certains managers du Groupe. Ces managers ont souscrit des obligations de Dakar Holding à un prix de marché proche des actions sous-jacentes à la date de l'octroi.

Dans cet accord, les managers de Parts Holding Europe s'engagent à revendre leurs obligations à Bain Capital dans le

cas de leur départ, dans un certain délai. Le prix de vente de ces obligations est déterminé selon certaines conditions, dont la période de service et selon la qualification du départ, volontaire ou forcé.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	192 949		283 343
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	132 330 349		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	654 524		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	132 984 873		
TOTAL GENERAL	133 177 822		283 343

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			476 292	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			132 330 349	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			654 524	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			132 984 873	
TOTAL GENERAL			133 461 165	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	127 338	11 769		139 108
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	127 338	11 769		139 108
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL	127 338	11 769		139 108

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains Construct. - sol propre - sol autrui - installations Install. Tech. Install. Gén. Mat. Transp. Mat bureau Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		13 798 272		13 798 272
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	13 798 272			13 798 272
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	13 798 272			13 798 272
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts		151 239		151 239	
Autres immobilisations financières		503 285	1	503 284	
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients		6 916 966	6 916 966		
Créance représentative de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		2 000	2 000		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		1 499	1 499		
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices		7 270 625	7 270 625		
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		897 217	897 217		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés					
Etat, autres collectivités : créances diverses		31 278	31 278		
Groupe et associés		29 378 413	29 378 413		
Débiteurs divers		1 973	1 973		
Charges constatées d'avance		736 858	736 858		
TOTAL GENERAL		45 891 352	45 236 829	654 523	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice		34 756 638			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice		61 815 727			
Prêts et avances consentis aux associés					
ETAT DES DETTES		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine					
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		5 543 343	5 543 343		
Personnel et comptes rattachés		2 803 194	2 803 194		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 378 546	1 378 546		
Etat : impôt sur les bénéfices					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		737 998	737 998		
Etat : obligations cautionnées					
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		97 638	97 638		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes		1 254 840	1 254 840		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL GENERAL		11 815 559	11 815 559		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418120	Clients Factures à établir GR	1 995 267,07	2 149 036,95	-153 769,88
418130	Clients Factures @ établir HP	1 579 631,26	696 237,50	883 393,76
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 574 898,33	2 845 274,45	729 623,88
AUTRES CREANCES				
455800	Intérêts courus comptes courants		39 912,89	-39 912,89
455870	Intérêts courus CC groupe @ recev	78 643,16	537 395,57	-458 752,41
468700	Produits @ recevoir		469 961,00	-469 961,00
TOTAL AUTRES CREANCES		78 643,16	1 047 269,46	-968 626,30
BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS				
518700	Intérêts courus à recevoir	266,91		266,91
TOTAL BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS		266,91		266,91
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		3 653 808,40	3 892 543,91	-238 735,51

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408120	Fournisseurs facts non parvenues G	103 254,77	3 988,44	99 266,33
408130	Fournisseurs facts non parvenues H	2 126 560,07	2 319 153,74	-192 593,67
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		2 229 814,84	2 323 142,18	-93 327,34
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Dettes provisionn{es pour cong{s	327 710,64	375 777,13	-48 066,49
428600	Autres charges @ payer	2 255 302,44	1 878 216,96	377 085,48
438200	Charges sociales sur cong{s @ pay	133 050,52	164 590,40	-31 539,88
438600	Autres charges @ payer	988 730,80	874 726,24	114 004,56
448200	Charges fiscales sur cong{s @ pay	8 618,78	9 845,38	-1 226,60
448600	Charges @ payer	7 896,00	3 948,00	3 948,00
448630	Charges @ payer formation continu	4 703,86	4 950,42	-246,56
448650	Charges @ payer taxe d'apprentiss	8 725,56	3 567,76	5 157,80
448680	Charges @ payer Organic		7 377,00	-7 377,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 734 738,60	3 322 999,29	411 739,31
TOTAL CHARGES A PAYER		5 964 553,44	5 646 141,47	318 411,97

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	736 857,70	386 939,00	349 918,70
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		736 857,70	386 939,00	349 918,70

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	35 187 186			1,94
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		191 573 193
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		191 573 193
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	75 952 200	
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		51 122 600
SOLDE		24 829 600
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		166 743 593

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
TOTAL		

Page 23/24

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
PARTS EUROPE	54 208 431	100	132 330 349		
22 avenue Aristide Briand	143 033 263	30 088 376	132 330 349		-42 120 137
94110 Arcueil		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

PARTS HOLDING EUROPE

Société par actions simplifiée au capital social de 68.263.140,84 €
Siège social: 22, avenue Aristide Briand, 94110 Arcueil
488 077 165 RCS Créteil
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois juin,

la société Dakar Acquisition S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 4, rue Lou Hemmer, L – 1748 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 201035, agissant en sa qualité d'associé unique (ci-après, l'« **Associé Unique** ») de la Société, régulièrement convoqué, a pris les décisions indiquées ci-dessous.

L'Associé Unique déclare préalablement que les documents indiqués ci-après ont été tenus à sa disposition au siège social de la Société conformément aux dispositions légales applicables ainsi qu'aux dispositions des statuts de la Société :

- une copie de la lettre de convocation adressée à l'Associé Unique ;
- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- les comptes sociaux annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- les comptes consolidés annuels ;
- le rapport de gestion du Président auquel est annexé le tableau des résultats financiers de la Société pour les cinq derniers exercices, le tableau concernant les délais de paiement relatifs aux dettes fournisseurs et aux créances clients et les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice ;
- le texte des projets de résolutions.

L'Associé Unique prend les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Présentation du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président, Directeur général et aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leurs mandats respectifs au cours de l'exercice écoulé ;
- Approbation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation et/ou ratification des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce à savoir ;
- Questions diverses ; et
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'Associé Unique reconnaît expressément avoir pu prendre pleine et entière connaissance, en temps utile, de l'ordre du jour, du texte des projets de résolutions, des différents rapports et, plus généralement, de tous documents et informations nécessaires préalablement aux décisions qui suivent, et renonce par conséquent à se prévaloir de toute irrégularité au titre des présentes décisions.

L'Associé Unique adopte les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes sociaux annuels

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les comptes dudit exercice, ainsi que la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

- **approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne quitus au Président, au Directeur Général et aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours dudit exercice.

Conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique,

- **prend acte** que la Société n'a encouru aucune dépense ou charge non déductible visée par l'article 39-4 dudit Code et n'a donc supporté aucun impôt sur les sociétés supplémentaires à ce titre.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

Approbations des comptes consolidés annuels

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les comptes consolidés dudit exercice, ainsi que la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

- **approuve** les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président,
constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 51.122.599 euros,

- **décide** d'affecter ledit bénéfice, soit 51.122.599 euros, au compte « Report à nouveau ».

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que la Société n'a versé aucun dividende sur les exercices 2019 et 2020. Un dividende de 75.952.200 euros a été versé en 2021.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION

Approbation et/ou ratification des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique,

- **approuve** successivement chacune des conventions conclues au cours de l'exercice écoulé qui y sont mentionnées ;
- **prend acte** que certaines conventions visées à l'Article L. 227-10 du Code de commerce qui avaient été antérieurement autorisées se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs

L'Associé Unique, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

ou à toute personne que le porteur pourra se substituer,

de, au nom et pour le compte de la Société, procéder à toutes formalités de dépôts, immatriculations, inscriptions modificatives ou radiations auprès du greffe du Tribunal de Commerce et du Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil, et partout où il sera besoin, et, en conséquence,

de certifier tous documents, timbrer tous actes, signer toutes formules, déposer toutes pièces, retirer ou recevoir tous documents consécutifs aux formalités précitées.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

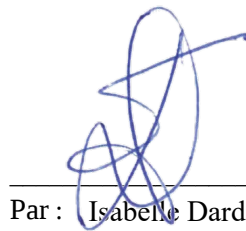
* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

L'Associé Unique

Dakar Acquisition S.A.



Par : Isabelle Dardard Arker
Director